

Concertation ONF sur l'avenir des forêts de Fausses-Reposes et La Malmaison : Chronique d'un échec annoncé

Associations et usagers espéraient en une nouvelle dynamique, un véritable volontarisme de la part des dirigeants de l'ONF, de l'Etat sa tutelle, des élus des collectivités territoriales en 1^{re} ligne pour s'engager en faveur d'une gestion forestière future excluant définitivement la production de bois comme objectif central et les recettes éculées de sylviculture "*en futaie irrégulière*" comme mode opératoire pour mieux occulter les dégâts causés par l'exploitation dans des forêts urbaines à vocation d'abord d'agrément et de détente.

Là où l'enjeu était la reconquête attendue de longue date de ces petites et vieilles forêts très fréquentées, marquées par l'histoire, **de leur richesse paysagère et patrimoniale, leur renaturation et la restauration de leur biodiversité, aucune proposition significative n'a été retenue** à l'issue de 8 mois de travail et des 33 propositions remontées de la consultation.

En annonçant la poursuite d'objectifs de production (de bois de chauffage principalement), à hauteur du taux de renouvellement de ces forêts, **de la politique intensive de coupes** (d'éclaircie, de cloisonnement) à l'exception de quelques hectares sanctuarisés, **l'ONF prend le contre-pied d'une demande sociétale extrêmement forte et ferme la porte à toute stratégie alternative pourtant éprouvée**, comme en témoignent des expériences de plus en plus nombreuses en France et à l'étranger démontrant que d'autres voies sont possibles pour une gestion durable et respectueuse de forêts naturelles.

Tandis que démarrait à peine la concertation, **deux arrêtés ministériels publiés en catimini** (cf **note 1**) venaient confirmer la poursuite de la gestion des 20 années écoulées pour les 5 prochaines années. **A Fausses-Reposes ce ne sont pas moins de 180 hectares de coupes diverses "d'éclaircie, de cloisonnement, sanitaire etc..", soit un quart de la forêt, qui étaient déjà voués à des coupes programmées avant même tout début de discussion.**

Rien de mieux pour provoquer le mécontentement des associations, habitants et usagers et la colère de certains !

Pour ce qui est des aspects économiques, non "*l'ONF ne fait pas de fric*" mais chacun sait et l'ONF le premier que **l'exploitation pratiquée dans ces toutes petites forêts noyées dans l'urbanisation n'est non seulement pas rentable mais aggrave le déficit chronique de l'établissement.**

Cela sans qu'on sache d'ailleurs très exactement ni les montants, ni l'usage des subventions apportées par les collectivités territoriales aux premiers rangs desquelles la Métropole du Grand Paris et le département des Hauts-de-Seine.

Raison de plus pour que ces collectivités et les communes les plus directement concernées se montrent à la fois plus exigeantes sur une gestion qualitative et plus soucieuses des attentes de leurs administrés.

L'enjeu d'une nouvelle gouvernance pour ces petites forêts, ce n'est pas seulement pour les collectivités et communes, de se tenir mieux informées dans des comités de forêt "*moins descendants*", mais d'**imposer leur cahier des charges à l'ONF, et le niveau d'exigence requis au regard des fonds publics alloués.**

A Fausses-Reposes le chemin est encore loin d'être pris.

Enfin, en choisissant d'engager sur ces deux petites forêts une **pseudo concertation** dite innovante qui n'est qu'une énième tentative de communication pour répondre au mécontentement des habitants et usagers, l'ONF **a fait une erreur stratégique en ne considérant pas les principales associations locales** comme des acteurs partenaires et responsables dans cette gouvernance future.

Pour l'heure **les associations signataires, principales concernées par Fausses-Reposes, ont décidé de se retirer du dispositif de suivi de la "concertation" proposée par l'ONF.**

Elles invitent à nouveau l'ONF à surseoir au futur document de gestion 2025-2040 pour Fausses-Reposes et La Malmaison, tant qu'un débat démocratique et scientifique de fond, ouvert et transparent sur l'avenir de ces forêts n'aura pas eu lieu.

Elles invitent leurs élus à prendre toutes leurs responsabilités, à relayer ces demandes, et prendre activement part à ce débat public au nom de l'intérêt bien compris de leurs administrés.

Associations Dagoverana, Ville-d'Avray - Marnes Environnement et Patrimoine, Marnes-la-Coquette - Membres individuels du Collectif et signataires de la pétition.



Collectif Fausses-Reposes

- Internet : <https://www.fausses-reposes.fr>
- Mail : contact@fausses-reposes.fr

Note 1 : Vers les documents de prorogation 2025-2029

- Fausses-Reposes
https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/document_administratif-7f36539d-7dec-483e-9739-269cac2c8645/telechargement
- La Malmaison
https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/document_administratif-b33e9c2b-43ff-4237-ba87-8c97cae7eae4/telechargement